

# Electricité

# ORES Namur

## Prix maximum - Clientèle résidentielle non protégée dont le contrat de fourniture a été résilié - AM 01/06/2004

Applicables du 01/01/2019 au 28/02/2019 inclus

Hors TVA

### I. Tarif standard

#### a) Partie variable

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Energie	14,984	14,984	9,425	9,427
Transport	3,3097	3,3097	3,3097	3,3097
Distribution	9,1654	9,7012	5,7369	4,7565
Total (hors surcharges)	27,4591	27,9949	18,4716	17,4932

#### b) Partie fixe

€/an	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Distribution compteur		14,65		

Le tarif de distribution inclut également une partie fixe (mesurage)

### II. Surcharges

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Cotisation énergie		0,19261		
Cotisation fédérale*		0,33858		
Redevance de raccordement RW **		0,07500		
Total (surcharges)		0,60619		

#### Remarques

\* La cotisation fédérale (<http://www.creg.be/fr/professionnels/fourniture/cotisation-federale>) doit tenir compte des pertes de réseau et des augmentations forfaitaires. La cotisation fédérale n'est pas soumise à la TVA.

\*\* La redevance de raccordement est uniquement d'application en Région Wallonne (RW) et n'est pas soumise à la TVA.

# Electricité

## ORES Namur

### Prix maximum - Clientèle résidentielle non protégée dont le contrat de fourniture a été résilié - AM 01/06/2004

Applicables du 01/01/2019 au 28/02/2019 inclus

TVAC 21 %

#### I. Tarif standard

##### a) Partie variable

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Energie	18,131	18,131	11,404	11,407
Transport	4,005	4,005	4,005	4,005
Distribution	11,090	11,738	6,942	5,755
Total (hors surcharges)	33,226	33,874	22,351	21,167

##### b) Partie fixe

€/an	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Distribution compteur	17,73			

Le tarif de distribution inclut également une partie fixe (mesurage)

#### II. Surcharges

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Cotisation énergie	0,23306			
Cotisation fédérale (non soumise à TVA)	0,33858			
Redevance de raccordement RW (non soumise à TVA)	0,07500			
Total (surcharges)	0,64664			